



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Jérusalem

Question écrite n° 111373

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la densification des constructions nouvelles sur la ville de Jérusalem. En effet, depuis quelques années, et de manière encore plus prononcée depuis quelques mois, la réalisation de plusieurs projets immobiliers d'immeubles particulièrement élevés peut conduire à dénaturer le paysage historique de cette ville millénaire qui fut un des berceaux de l'humanité. Si l'autorité locale municipale est certes dans ses prérogatives d'urbanisme, le devenir de Jérusalem intéresse l'ensemble des pays, car elle figure au patrimoine mondial de l'humanité. La voir défigurer pour des considérations démographiques, politiques ou même économiques ne peut laisser insensible toute celles et tous ceux qui aiment et admirent cette ville millénaire. L'UNESCO ne semble pas s'intéresser à ce dossier qui pourtant sensibilise de nombreux touristes, chercheurs, universitaires et diplomates. Devant cette impression de désintérêt international, la France se devrait d'engager une action de sensibilisation de la communauté culturelle internationale, sans engager une polémique avec l'État d'Israël, mais en sensibilisant les autorités locales israéliennes sur l'émotion suscitée par cette évolution urbaine inquiétante qui bouleverse l'environnement urbain de Jérusalem. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette suggestion à défendre par le Gouvernement français.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111373

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12317